

Le Courriel d'information

n°202 – Mardi 16 janvier 2001.

NOTRE VOIX

Dans ce numéro

En bref...

1- Bientôt le Forum Social Mondial. Quelques militants sont déjà arrivés à pied d'œuvre. Voici le premier épisode de leur chronique à Porto Alegre.
2- ATTAC et le FSM. La voix de l'Amérique latine. Le Forum Social Mondial est l'occasion de pouvoir, ensemble, proposer, travailler à des alternatives. Pour ATTAC c'est l'occasion de faire le point sur les mobilisations des différentes associations en Amérique latine.
3- Libérez Davos. Contrairement au Brésil, la ville de Davos a interdit l'expression de la divergence et des alternatives. Si vous le pouvez, merci d'envoyer une lettre aux autorités suisses pour leur exprimer votre soutien aux initiatives qui auront lieu sur place.
4- Marins abandonnés. Suite de l'article que nous avions déjà publié sur un bateau abandonné avec tous ces marins, dans un port. Cette déserrance n'est malheureusement pas exceptionnel : les pavillons de complaisance permettent non seulement aux poubelles flottantes de hanter les côtes, mais aussi traitent les marins comme autant de paquets de linge sale qu'on laisse dans un port ou un autre.
5- Refonder les services publics en Europe. A l'aulne de l'efficacité et du progrès les services publics sont loin d'être à la traîne. La doxa nous ferait croire le contraire, et pourtant....
6- ATTAC Maroc. Les autorités marocaines font leur possible pour ne rien faire... l'association ATTAC Maroc comme toujours l'association ATTAC Tunisie, n'existe pas et existe. Le silence de l'administration marocaine est contraire aux lois mêmes de ce pays. Il constitue une entrave aux libertés fondamentales.
7- Masters de l'économie. Lettre à M Jack Lang. Les maîtres de l'économie, de jeunes écoliers qu'on embarque dans un jeu sur la spéculation boursière qui n'a d'autre but que de faire connaître une banque, le CIC, en leur faisant miroiter quelques prix, est un concours dont nous vous avions déjà parlé et qui va recommencer dans quelques jours.

Bientôt le Forum Social Mondial

Impressions

São Paulo. Vingt millions d'habitants. A quelques cadavres près... Mixture de luxe effréné et de misère assez sombre.

Il faut voir cette ville pour imaginer le Brésil, il me semble. Il y a ici un concentré terrible de tout ce qui se fait de bien ou de mauvais dans ce pays déroutant. Même l'Inde m'était plus douce. Il n'y a qu'à imaginer...

Misère terrible qui pousse les plus pauvres à de terribles extrêmes pour survivre : ça va du braquage (ce qui m'est presque arrivé), au tri des poubelles la nuit en passant par la mise de la femme ou des enfants sur le tapin. Rien de très original en fait pour un pays pauvre où un bon paquet de la population a faim. Mais le Brésil est riche et, à São Paulo, ça se voit.



Quand les riches font la fête à 2,50 reals (10 balles) le verre de 20 cl. de bière, les pauvres, devant le bar, ramassent les déchets. La tête bourrée de crack, la première remontrance peut devenir sanglante.

Et il y avait Max, fouineur nocturne de poubelles, francophile et dont la francophonie se noyait toujours plus, jour après jour, dans un mauvais rhum. Dans un quartier à l'écart du Centre, à quelques encablures de la Praca de Sé, un bar est son Q.G. Comme j'avais soif (il fait très chaud à São Paulo), je me suis arrêté en ce lieu qui n'avait rien de bourgeois. Ivrognes violents, Boliviens bourrés de crack, pute joyeuse, enfin comme dans les romans de Bukowsky, avec le crack en plus. Je me suis assis à côté de Max, et il m'a parlé du vieux fou qui braillait et exprimait tous ses tics en face de nous. Ben moi, je ne comprenais rien à ce qu'il me racontait. Falei francês. Moi petit parler français ! et voilà un contact interlope de créé. Du coup, tous ceux qui auraient pu me braquer dans ce quartier où la richesse n'est pas tout à fait la norme n'ont pas pu le faire, parce que dans cette désespérance noire Max a gardé un peu de clarté. Comme le disait le philosophe Mani, la lumière demeure dans l'obscurité, l'obscurité dans la lumière. Et on a bu beaucoup, beaucoup... (bonjour pour la lumière)

Bon, il y a quand même pas que le chaos; beaucoup, mais pas que cela : il y a aussi les files interminables de voitures aux heures de pointe, et même en dehors; la pollution qui rappelle que l'on a des poumons et puis tout un tas d'autres odeurs...

Les militants qui m'ont accueilli étaient tout de même bien sympathiques de recevoir un abruti qui ne sait même pas ce qu'il fout ici. J'ai pu avoir mes premiers contacts au Brésil positifs en partie grâce à eux. Mais les brésiliens rencontrés dans l'avion étaient très chaleureux. De fait c'étaient des brésiliennes. Mes premiers pas ont été guidés par une charmante nordestine qui avait un besoin urgent... d'un porteur. Je suis devenu porteur et j'ai eu droit, en échange, aux petit trucs pour éviter les conneries habituelles que peut faire le type de touriste moyen que je peux être. Et la belle est partie; à chacun sa route. Ce genre de chose simple que l'on trouve de moins en moins chez nous. Et les invitations chaleureuses et sincèrement amicales où je me suis rendu compte que tout le monde au Brésil ne pense pas qu'au foot. Une future militante d'ATTAC São Paulo m'a royalement reçu. Une future abonnée du Diplo en portugais. Tous les contacts ont été fournis. Je ne parlerai pas de Kathy, francaise travaillant pour l'Ambassade, militante d'ATTAC S.P., très lucide quant à la réalité brésilienne.

Et tout autour, le chaos.

Enfin, dix-huit heures de bus et me voici enfin à Porto Alegre, où les copains d'ATTAC-Rhône m'ont demandé de faire de mon mieux pour les représenter. Deux francais(e)s d'ATTAC : Olga, la plus compétente, rodée à tous ces congrès internationaux et moi, Pierre Bérard, qui n'a jamais participé à un de ces machins et qui ne sait pas s'il ne va pas mettre ses pieds au mauvais endroit. J'ai un peu la trouille.
Pierre.

Les dernières nouvelles de l'organisation a Porto Alegre

Hier s'est tenue au Palais du Gouverneur, une réunion du Comité national d'organisation organisée par les élus de l'état du Rio grande do Sul et de la mairie de Porto Alegre. Officiellement, ces deux instances se sont déclarées hôtes du FSM. Le programme a été finalisé avec notamment la tenue d'une conférence de presse le 24, pendant laquelle les représentants des comites d'organisation et de soutien nationaux et internationaux présenteront publiquement le déroulement, la raison d'être, et les objectifs politiques du Forum. Le 25 pour l'ouverture, ça se passera à deux endroits simultanément. A partir de 15h et jusqu'à 17h, les 3000 délégués participeront à la séance inaugurale qui sera retransmise sur écran géant dans le centre de PA. A 17h, un rassemblement de 10 000 personnes aura lieu toujours dans le centre. Les délégués la rejoindront en bus. A 18h commencera la marche (15 000 personnes prévues) qui fera plusieurs arrêts devant des lieux symboliques. A partir de 20 heures à l'amphithéâtre, après quelques interventions, un concert avec Victor Ramil, Leonardo Ribeiro (Brésil) et Manu Chão, enflammera 50 000 spectateurs militants heureux.

Olga. olga@attac.org

ATTAC et le FSM. La voix de l'Amérique latine.

Attac fait partie du collectif d'organisations qui ont pris l'initiative du Forum Social Mondial, ce qui signifie que, outre Attac France, tous les groupes Attac d'Amérique Latine seront représentés à Porto Alegre, avec un triple objectif:



- Mise en contact direct et personnel de Latino-américains séparés par 4 ou 5000 km; échanges d'expériences sur les modes de constitutions d'organisations et d'individus ayant pris l'initiative pays par pays.

- Propositions de coordination continentale des groupes Attac pour répondre à la dernière menace qui pèse sur le continent, c'est à dire le traité de libre échange des Amériques ALCA ou ZLEA, appelé à entrer en vigueur en 2005.

- Attac France entretient des liens étroits avec les groupes Attac Amérique Latine, et Porto Alegre offre l'occasion d'un échange direct d'expériences des Attac de pays développés avec celles des Attac de pays dits en voie de développement. Il convient, pour définir des stratégies communes de lutte, de les ajuster au clivage Nord /Sud, qui est non pas estompé mais aggravé par la mondialisation néolibérale. Il est nécessaire d'analyser les éventuelles contradictions sur les clauses sociales et environnementales et de reprendre l'analyse des concepts de développement. Le fait de reconnaître que chacun doit se battre contre le néolibéralisme à partir de sa propre situation géopolitique ne diminue en rien l'efficacité du combat lorsqu'il répond à des analyses et des objectifs communs.

LES GROUPES ATTAC AMERIQUE LATINE

ATTAC a une existence officielle au Brésil, en Argentine, au Chili, en Uruguay , et se trouve en voie de création en Colombie, au Mexique et en Equateur.

Attac Brésil constitué par diverses associations : Attac Sao Paolo, Attac-Rio de Janeiro, Attac-Belo Horizonte , Attac-Porto Alegre, Attac-Brasilia, a participé au lancement du Forum Social Mondial et à son organisation.

Attac-Brésil, du fait de la diversité politique de cet immense pays et de son statut fédéral, a permis la création de groupes de députés Attac au sein de certaines assemblées comme celle de Minas Gerais, où ils ont fait progresser l'initiative de Taxe Tobin. Attac Brésil a pris part à de grandes initiatives telle la Consulta popular organisée avec le Grito de los Excluidos et le Movimiento de los Sin Tierra, destinée, à expliquer les mécanismes de l'endettement forcé résultant de la politique imposée par le FMI et la Banque mondiale et à demander ensuite à la population de se prononcer sur la légitimité de cette dette et sur la possibilité de rompre les relations avec le FMI et la Banque mondiale. La réponse a été favorable à la rupture.

Attac-Argentine composé de divers groupes dans tout le pays, à partir de la conjonction des efforts d'universitaires et de travailleurs de la CTA, est très active dans la mise en oeuvre de la plate-forme d'Attac. Elle a réalisé plusieurs séminaires à l'échelle latino-américaine pour critiquer le "consensus de Washington" et dénoncer le système asservissant de la dette, ce fut l'objet de l'"Encuentro por un nuevo pensamiento" tenue en novembre 1999. Puis en juin 2000, elle a organisé un séminaire international sur la mondialisation économique, ses effets et les réponses sociales des mouvements populaires. Attac Argentine fait des efforts particuliers pour combiner un travail théorique sur le système hégémonique et rechercher les articulations entre ce travail théorique et la définition politique des acteurs sociaux de la résistance .

Attac-Chili s'est constitué a partir d'une initiative de l'Alianza chilena por un comercio justo y responsable qui élabore des travaux importants sur les rapports entre commerce international et développement. La première initiative d'Attac-Chili a consisté à présenter la Taxe Tobin devant le Sénat chilien le 9 mai 2000.

Attac-Chili, bien placé pour connaître les effets de l'ajustement structurel dans le pays qui fut le laboratoire du néolibéralisme à partir du coup d'état de Pinochet en 1973, travaille spécialement à la critique de l'ALCA.

Attac-Uruguay s'est constitué en octobre 2000, dans un contexte social de grèves générales, de luttes contre les privatisations et de résistances syndicales aux atteintes portées aux lois sociales par les transnationales entrées dans le pays à travers les privatisations des entreprises publiques.

Attac-Colombie qui sera constitué en janvier, est le fruit d'un accord entre un mouvement écologiste sérieux, des syndicalistes, des enseignants. Dans le climat de guerre civile où se trouvent les colombiens, il est aussi heureux que surprenant qu'ils aient réagi aussi positivement aux conférences de la représentante d'Attac-France présentées à Bogota au début novembre 2000.

Attac-Mexique est en voie de se constituer à l'initiative d'un groupe d'économistes de l'UNAM et de syndicalistes qui en pratique avaient



depuis deux ans déjà participé à des initiatives lancées par Attac-France.

Attac-Equateur devrait bientôt prendre sa forme juridique sur la base d'un accord entre des membres de la Coordinadora des movimientos sociales, l'Agence ALAI et le mouvement Pachakutik. Au plan pratique, ils participent aux initiatives internationales d'Attac-France depuis juin 1999.

Tous ces mouvements Attac d'Amérique Latine vont se retrouver à Porto Alegre avec les représentants d'Attac-France pour apporter leur contribution au Forum Social Mondial.

CONVERGENCE DES OBJECTIFS D'ATTAC ET DE CEUX DU FSM

Dans le programme du Forum Social mondial on retrouve les objectifs d'Attac :

- Récupération de la fonction citoyenne menacée par le pouvoir antidémocratique des organes de direction du néolibéralisme : FMI,Banque Mondiale, OMC, OCDE qui voue toute activité humaine à l'économie de marché .

- Critique du rôle prééminent dévolu aux marchés financiers, c'est à dire à la prospérité des détenteurs de titres, aux dépens de l'investissement dans l'économie réelle et dans la redistribution de revenus.

- Critique des accords de libre-échange entre pays Nord/Sud, destinés au seul profit des TSN basées dans les pays du Nord, qui aboutissent à aggraver le sous-développement par la destruction des économies locales et de l'environnement.

- Critique de l'ajustement structurel qui impose aux pays du Tiers-monde un endettement insupportable au titre de contre-partie de projets de modernisation qui ne sont en fait pour la plupart que des éléphants blancs.

- Critique de la bonne gouvernance qui impose la réduction des dépenses des Etats en matière d'éducation, santé et autres besoins sociaux, portant atteinte au principe de solidarité qui constitue le coeur d'une société démocratique.

Le Forum de Porto Alegre vient couronner un premier cycle de résistances aux politiques néolibérales auquel Attac prend part depuis plus de deux ans et qu'elle a placé dès son origine dans une perspective internationale . Mettre fin à l'empire du secret des programmes élaborés par les thinks tanks au service de l'élite financière du monde a été l'objectif premier, puisqu'il ne peut y avoir de citoyen libre sans contrôle de la décision politique.

Mais, après Seattle, Prague, Nice etc, il est apparu nécessaire de créer un espace de résistance qui soit davantage qu'un anti-Davos, un espace pour construire une alternative au néolibéralisme. C'est ce qu'indique la structuration thématique du Forum de Porto Alegre selon quatre axes incluant critiques et propositions alternatives:
-la production de richesses et la reproduction sociale
-L'accès aux richesses et leur renouvellement
-L'affirmation de la société civile et des Espaces communs
-Pouvoir politique et éthique d'une nouvelle société

C'est ainsi que sont inscrits au programme, la taxe Tobin, les paradis fiscaux, les fonds de pension, les clauses sociales et environnementales, et autres thèmes sur lesquels le Conseil scientifique d'Attac a produit d'importants travaux

En parallèle aux sessions générales se tiendront des centaines d'ateliers à l'initiative d'organisations venues du monde entier qui abordent la critique du néolibéralisme sous divers angles : les formes nouvelles d'exploitation des travailleurs, la défense des immigrés, le droit à la terre, l'économie paysanne, les expériences de coopératives de construction de logements, le renouvellement de la fonction urbaine etc.

Ces centaines de propositions en provenance de tous les continents, sont le reflet des défaillances et des maux de l'économie de marché: l'analphabétisme, l'exploitation du travail, la misère et la faim . Mais loin d'être un catalogue de doléances des victimes, les thèmes d'atelier qui abordent les sujets majeurs comme les modèles de développement, témoignent d'une volonté de réappropriation de la fonction citoyenne consciente que les décideurs du système marchand ont voulu s'accaparer. A Porto Alegre, l'intelligence et l'imagination associées à l'esprit de justice prouveront que les peuples ont décidé de s'opposer à la révolution conservatrice conduite par la rance oligarchie de Davos.

Denise Mendez. groupe-americas@attac.org
Paris 10 janvier 2001



Libérez Davos

Genève le 8 janvier 2001

Lettre de protestation contre l'interdiction de manifester à Davos le 27 janvier 2001

Chères Amies, Chers Amis

Comme vous l'aurez très probablement appris, en date du 19 décembre 2000, le Conseil régional du district de la commune de Davos (exécutif communal) a refusé l'autorisation de manifester contre le World Economic Forum (WEF) lors de son assemblée générale annuelle, le 27 janvier 2001 à Davos.

La demande d'autorisation qui avait déposée par la Coordination anti-WTO et signée par une cinquantaine d'organisations, dont notamment le Syndicat Industrie et Bâtiment (SIB) et le syndicat COMEDIA (médias et imprimerie, de même que par le Parti du Travail, le groupe des Conseiller-e-s nationaux des Verts, le Parti Socialiste genevois et solidaritéS-Genève.

Cette campagne de mobilisation est assumée par une large alliance international, WOW! (Wipe Out WEF), qui regroupe des mouvements et individus issus de divers milieux politiques dans tous les pays de la région transalpine (principalement de France, d'Italie, d'Allemagne et de Suisse).

Les manifestant-e-s contre le WEF ne reconnaissent aucune légitimité à cette institution qui contribue à généraliser la misère, aggrave les inégalités entre le Nord et le Sud, entre les hommes et les femmes, porte atteinte aux ressources naturelles et restreint les libertés.

La décision du Conseil régional de Davos du 19 décembre 2000 est contraire aux principes démocratiques fondamentaux; cette décision bafoue le droit des personnes à s'exprimer et à se réunir librement; la coordination WOW! ne la reconnaît pas conforme au droit constitutionnel, s'appuyant dans cette assertion sur les arrêtés du Tribunal Fédéral donnant raison aux manifestants dans leurs recours contre les interdictions de manifester des années précédentes. L'appel à la manifestation est donc maintenu.

Nous vous appelons à protester contre l'interdiction de la manifestation, à signer et envoyer la lettre de protestation ci-jointe destinée aux autorités de Davos ou à en écrire une vous-mêmes (copie à: Coordination anti-OMC Genève, 4 place des Volontaires, 1204 Genève, Fax : (++ 22) 781 41 38), et vous remercions par avance de votre collaboration. Allons à Davos : Manifestation le 27 janvier 2001, 13h30, gare de Davos Dorf.

Salutations solidaires Coordination " Wipe Out WEF " (WOW) Infos : anti-wto@reitschule.ch www.under.ch www.davos.indymedia.org et le site de la police des Grisons : www.kapo.ch (sic !)

Lettre ouverte au Conseil Municipal de Davos

Kleiner Landrat
Landschaft Davos
7270 Davos Platz

Mesdames, Messieurs

Le 19 décembre 2000, vous avez rejeté une demande d'autorisation à manifester contre le Forum économique mondial (WEF). Les raisons que vous avez avancées pour motiver ce refus sont inconsistantes, alors que la demande d'autorisation avait été présentée par plus de 50 organisations suisses et étrangères. Les soussignés se refusent à croire à votre sérieux lorsque vous alléguez que votre commune n'a pas assez de place pour accueillir cette manifestation. L'impressionnant dispositif de sécurité déployé chaque année lors de cette manifestation ne saurait suffire à les faire entrer en matière sur l'argument qui veut qu'une manifestation (autorisée ou pas) pourrait menacer la sécurité des participantEs au WEF. Si votre commune a les moyens d'accueillir les plus grands " global leaders ", quel argument peut-il légitimer dans le cas d'espèce son refus du droit de libre manifestation de notre rejet des politiques néolibérales ainsi que de l'immense concentration de pouvoir que le Forum Economique Mondial engendre.

Mesdames et Messieurs les Conseillers, en interdisant cette manifestation vous choisissez le camp de ceux qui conçoivent le pouvoir sans contre-pouvoir. Etes-vous certainEs que c'est la voie que vous voulez choisir ? Et l'avez-vous par ailleurs réellement, consciemment et librement choisie?

Les soussignés tiennent à vous informer, vous et vos administrés, que malgré l'interdiction dictée par le gouvernement fédéral de toute forme de protestation, ils soutiennent la coordination WOW! dans leur décision de maintenir la manifestation à Davos le 27 janvier 2001. Le



tribunal Fédéral a reconnu leur droit en approuvant leur recours contre l'interdiction de l'année passée. Une fois de plus, cette année la démonstration sera faite que les droit fondamentaux existent aussi en altitude.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Marins abandonnés

Sous le titre " l'Africa Queen ne répond plus " nous avons relaté dans le bulletin 192 du 11 Décembre la situation difficile des marins de l'Olga J., abandonnés depuis 2 ans dans le port de Burgas. Cas malheureusement très banal dans la navigation de complaisance actuelle, celui-ci risque de virer au tragique dans le contexte bulgare si l'on ne parvient pas à le résoudre rapidement. Ceci est un appel direct à la contribution financière des personnes et des organisations qui le peuvent.

Olivier Aubert, animateur du collectif " marins abandonnés " (auquel ATTAC participe), nous envoie le message urgent suivant :

"Huit marins africains au bord du naufrage".

Depuis mon reportage sur place, Francis Koomy le chef mécanicien du bord m'écrit pour me donner des nouvelles. Elles ne sont guère encourageantes, depuis le 30 Novembre, les autorités du port leur interdisent de monter sur les bateaux de passage pour y mendier de la nourriture, l'un des marins est malade, il a reçu il y a peu la visite d'un médecin envoyé par MSF Suisse puis grâce à Caritas France un peu d'argent et de nourriture. Toutes les informations en ma possession concordent pour être sur que ce navire était en mer noire pour y être coulé dans le cadre d'une fraude aux assurances organisée par le capitaine et l'armateur du navire. Depuis maintenant un mois je tente de publier un reportage qui raconte en détail cette affaire, la vie quotidienne de ces marins avec qui j'ai passé une semaine il y a quelques mois. Je dois aujourd'hui reconnaître mon échec dans cette entreprise. Seul lien avec l'extérieur avec James Smith coordinateur ITF pour la France et membre de la CFDT, nous échangeons avec eux des emails quasi-quotidiens, nous avons décidé de ne pas les lacher. Je crois de mon devoir de vous informer aujourd'hui que ces marins sont en danger de mort permanent et que par les liens d'amitié et de solidarité que j'ai tissés avec eux, j'accorde une très haute importance à ce qu'ils continuent à vivre debout. Des dizaines de contacts ont été pris concernant leur situation, force est de constater que rien ne bouge, qu'il n'y a que très, très peu de retour. Tout le nécessaire est en train d'être fait actuellement pour qu'ils mangent, soient soignés, obtiennent des passeports pour rentrer chez eux une fois que la plainte auprès de la cour européenne des droits de l'homme sera déposé. Afin de leur assurer un rapatriement digne et une chance de se reconstruire une vie a leur retour en Afrique, un CCP vient d'être mis en place. J'espère que l'argent qui va y parvenir sera à la hauteur de la dignité et du courage qu'ils manifestent quotidiennement face à l'inertie, à la résignation et aux silences gênés de toutes les instances politiques, administratives, internationales que j'ai depuis plusieurs mois sollicité.

Je vous remercie de faire ce que vous croirez juste et de me le faire savoir.

Si vous souhaitez plus d'information merci de prendre contact avec moi je suis a votre disposition.

"Olivier Aubert" o.aubert@free.fr
n°116017A centre CCP Lille Chèques à adresser à "Mission de la mer" Mention "Solidarité Olga J"
13 Quai de la Citadelle 59140 Dunkerque

Refonder les services publics en Europe

Le mouvement de privatisations en Europe relève d'une véritable furie néo-libérale qui ne relève d'aucune rationalité avérée. Entre 1985 et 1995, on peut estimer à environ 200 milliards de dollars les recettes de privatisation en Europe. Elles représentent 100 milliards au Royaume-Uni, 35 en France et 17 en Italie . Le Royaume-Uni est le pays où le mouvement a commencé le plus tôt, avec l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher en 1979. La part du secteur public dans le PIB est passé de 9 % en 1979 à 2 % en 1997. La France a pris le relais entre 1986 et 1988 lors du retour de la droite qui a privatisé de grands groupes comme Elf, Saint-Gobain, Paribas, Alcatel et la Société générale. Le mouvement a été freiné par le krach d'octobre 1987 puis interrompu par le retour de la gauche en 1988, sans qu'il y ait d'ailleurs renationalisation. Le balancier est reparti vers les privatisations avec le retour de la droite en 1993. C'est également à cette date que le mouvement a démarré en Italie et de manière générale en Europe.

L'argument dominant est évidemment celui de l'efficacité. C'est en tout cas celui qui est



avancé, comme une évidence : le bureaucratisme public serait incapable d'incorporer les mutations technologiques et les impératifs de la concurrence. Cet argument vaudrait aussi bien pour le secteur public concurrentiel que pour les services publics, et principalement les services de réseaux (eau, énergie, télécommunications, transports). On se contentera ici de récuser cet argument au regard de l'expérience des privatisations : il n'existe aucune corrélation entre le degré supposé d'inefficacité et l'ardeur mise à privatiser. A partir du cas français, on pourrait même dire à l'inverse qu'on privatise d'abord ce qui est efficace, ou en tout cas rentable. Rétrospectivement, les nationalisations peuvent être interprétées comme une cure d'assainissement financier qui permet ensuite de les mettre en vente. Elles auraient certainement pu être utilisées à autre chose mais force est de constater que telle aura été leur fonction. Partout on privatise aussi des services publics qui fonctionnent bien.

On peut tout à fait discuter l'efficacité des privatisation à partir d'une évaluation a posteriori. L'exemple des trains allemands est un cas exemplaire, car ce service public n'était pas réputé pour son mauvais fonctionnement. Depuis sa privatisation, son inefficacité est devenue proverbiale et devient un contre-argument publicitaire. Au Royaume-Uni, le bilan des privatisations est l'enjeu de larges débats, dont on peut tirer quelques observations de portée générale. L'efficacité supposée de la privatisation est obtenue, dans le meilleur des cas, comme un résultat partiel. Dans le cas des services publics, il n'y a pas la plupart du temps privatisation en bloc mais par départements. On remet au privé les segments susceptibles d'une forte rentabilité, en conservant dans le domaine public, la responsabilité des infrastructures. L'initiative privée commence toujours par élaguer les mauvaises branches, autrement dit les secteurs non rentables. En moyenne, elle conduit à une augmentation des prix, comme l'illustre bien le cas de l'eau en France. La logique de la rentabilité est en ce sens toujours plus étroite que celle du service public. Enfin, la sortie de services publics du domaine d'intervention de l'Etat ne dispense d'une action régulatrice : l'intervention publique dont on est censé avoir fait l'économie grâce à la privatisation, réapparaît sous une autre forme, en règle générale moins rationnelle.

Retards, lenteurs, inconfort, complications aux guichets, voilà par exemple le bilan de la privatisation des chemins de fer anglais. La société privée chargée de gérer les infrastructures, Railtrack, n'effectue pas les investissements nécessaires. Les deux organismes de régulation (OPRAF et OPRAIL) se révèlent incapables d'assurer une stratégie de développement à moyen terme. On envisage de les regrouper et de réintroduire ainsi une intervention de l'Etat plus affirmée.

Plutôt qu'une improbable efficacité, les privatisations sont souvent justifiées par le besoin de développer les marchés de capitaux et/ou de résorber le dette de l'Etat. Cet argument, central dans le plaidoyer pour les fonds de pension, ne vaut pas grand-chose. La période néolibérale s'est traduite par un rétablissement spectaculaire de la bonne santé des affaires où la contribution des privatisations n'a été que relativement accessoire et qui s'est principalement appuyé sur le blocage des salaires. Quant au déficit public, il ne provient certainement pas d'un « dérapage » des dépenses publiques en général, et du secteur public en particulier. La montée de la dette publique a été en réalité provoquée par la contre-réforme fiscale libérale qui a consisté à défiscaliser les revenus financiers. Le déficit ainsi engendré a d'ailleurs été financé des émissions de bons du Trésor souscrits par les couches sociales mêmes qui bénéficiaient des baisses d'impôts et qui se sont encore un peu plus constituées en rentiers. Prendre prétexte de ce déficit pour privatiser, c'est l'expression d'un rapport de forces, pas d'un argumentaire économique.

La dernière justification avancée s'appuie sur les exigences supposées de l'unification européenne. Certes, les directives européennes jouent un rôle moteur dans les politiques de privatisation, mais il faut interroger cette présentation. Tout d'abord, les traités successifs (Rome, Maastricht puis Amsterdam) font coexister deux lignes d'analyse différentes. Ils sont depuis longtemps sous influence libérale, dans la mesure où ils tiennent la « libre concurrence » comme l'idéal à atteindre. Mais ils maintiennent en même temps l'autonomie de choix en matière de services publics. Ainsi, le Traité de Maastricht conserve la rédaction de l'article 222 du Traité de Rome, qui autorise chaque Etat membre à définir librement le régime de propriété et les modes d'organisation des missions d'intérêt général. En même temps, l'article 3A introduit explicitement « le respect du principe d'une économie de marché où la concurrence est libre ». Dans ce cadre, les entreprises remplissant des missions de services publics sont astreintes comme les autres à des



exigences de concurrence, d'où la condamnation des ententes et abus de position, ainsi que des aides sur ressources d'Etat.

Le texte de référence demeure l'article 90, dont le second alinéa stipule que : « les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général ou présentant le caractère d'un monopole fiscal sont soumises aux règles du présent Traité, notamment aux règles de concurrence dans les limites où l'application de ces règles ne fait pas échec à l'accomplissement, en droit ou en fait, de la mission particulière qui leur a été impartie. Le développement des échanges ne doit pas être affecté dans une mesure contraire à l'intérêt de la Communauté ». La Commission s'est chargée de donner une interprétation plus précise des Traités et les directives et Livres verts ou blancs se sont succédé pour dessiner une politique de plus en plus ouvertement libérale.

On peut aisément montrer que cette doctrine est antisociale, absurde, anti-européenne et uniquement favorable à une conception financière du capitalisme. La nature antisociale de l'euro-libéralisme est condensée dans la notion de service universel. C'est en apparence un compromis entre la priorité au marché et la notion de service public. En réalité, il s'agit de la théorisation d'un système à deux vitesses, car le service universel est en pratique calibré comme un service minimum qui évoque irrésistiblement l'idée de « filet de sécurité ». On réduit comme une peau de chagrin le service public pour ouvrir tout grand l'espace offert à l'investissement privé. C'est une conception absurde et restrictive de la construction européenne. S'il s'agit de construire un espace économique et social intégré, alors c'est une bien mauvaise manière de s'y prendre que de tourner ainsi le dos à une harmonisation vers le haut. C'est aussi se priver de toute possibilité de politique structurelle au niveau européen. Alors qu'il aurait été logique de créer les conditions d'actions coordonnées en mettant sur pied des agences européennes, on n'a pas trouvé de meilleure idée que de faire sauter les monopoles publics et de découper les réseaux en tranches. C'est l'inverse qu'il faudrait faire, par exemple en matière de transports : comment définir une politique harmonisée en matière d'articulation rail-route, de réglementation du trafic aérien, de prix des carburants sans créer les outils de programmation adéquats ? La question énergétique offre un exemple encore plus démonstratif : comment en effet organiser la sortie du nucléaire au niveau d'un seul pays sans, encore une fois, programmer cette sortie, notamment au niveau de la gestion des déchets ? Plutôt que d'éclater les services publics et les ouvrir à une concurrence largement fabriquée dans une série de domaines, il faudrait brancher les réseaux entre eux et les placer sous l'autorité d'une instance européenne de régulation.

Cette frénésie de privatisation est anti-européenne en ce sens qu'elle rend impossible toute politique européenne d'envergure. La Commission a conçu son action dans ce domaine selon une logique antitrust et anti-subventions étatiques. Mais elle n'est guidée par aucune vue d'ensemble en matière industrielle ni même bancaire. Le produit de cette orientation libérale est doublement contradictoire. Sur le plan bancaire, ce qui se passe en France illustre un paradoxe : on privatise des banques et, dès qu'elles en ont l'occasion, celles-ci cherchent à se regrouper soit à l'amiable avec l'accord Société générale et Paribas, soit de manière hostile avec l'Offre Publique d'Echange de la BNP. On privatise sous prétexte de concurrence, mais c'est en réalité pour permettre la constitution de géants privés. A ce premier paradoxe s'en ajoute un autre qui apparaît avec les mégafusions en cours. Peu d'entre elles concernent des alliances intra-européennes et l'autonomie donnée à des entreprises publiques ne conduit pas à des regroupements européens : Renault cherche à racheter Nissan, et France Télécom investit en Amérique latine.

L'Europe n'explique cependant pas tout : il existe une imbrication étroite entre la philosophie social-libérale des gouvernements européens et leur acceptation des contraintes de Maastricht. L'argument de l'inefficacité continue à peser et il suffit de penser aux déconvenues du Crédit Lyonnais nationalisé. De plus, les politiques libérales européennes utilisent à leur profit la diversité des situations. Il est de bon ton en France de critiquer des services publics « à la française » qui représenteraient une exception archaïque en Europe. Pourtant, l'offensive contre les services publics et la protection sociale revêt une grande homogénéité en dépit des différences institutionnelles d'un pays à l'autre. Dans ces conditions mûrit la possibilité d'un retournement de situation qui s'appuierait sur les résistances existant sous des formes diverses dans les pays européens pour conduire à un double pas en avant.

Le premier consisterait à inventer une « subsidiarité revendicative » visant à défendre et promouvoir la satisfaction de droits sociaux définis de manière universelle dans leur principe



et déclinés de manière diversifiée selon les réalités nationales. Il y aurait ainsi un droit à la santé qui, à côté d'autres droits, définirait une citoyenneté sociale européenne sans pour autant postuler une totale unification des systèmes de santé publique. Il serait ainsi possible de défendre l'existant et de le faire évoluer pour faire échec au mécanisme d'alignement vers le bas des systèmes sociaux qui est en quelque sorte incorporé dans la monnaie unique. Cela rendrait par exemple impossible de justifier l'introduction de fonds de pension sous prétexte qu'ils existent déjà au Royaume-Uni ou en Allemagne. Ce changement de point de vue permettrait de faire converger les luttes pour un droit à la retraite particulièrement bafoué outre-Manche.

En proposant une telle perspective, on ne s'éloigne pas de la notion de service public. Car l'axe central des offensives néolibérales est bien de chercher à « remarchandiser » un certain nombre de biens et services dont l'offre est socialisée ou mutualisée. Le refus de cette régression passe donc automatiquement par une refondation de la notion de service public. Sa légitimité reposerait explicitement sur la satisfaction des besoins sociaux et cette nouvelle définition inclurait forcément une dimension de démocratisation et de contrôle des usagers. Si cette dynamique s'engage, un autre approfondissement devient alors possible, celui d'une redéfinition des formes de propriété. En France, on commence à évoquer une renationalisation de l'approvisionnement en eau, pour couper court à la hausse des prix et à la corruption. C'est une excellente manière de poser à nouveau la question de la propriété, qui pourrait être étendue à l'échelle européenne.

Michel Husson, membre du conseil scientifique d'ATTAC
Article publié en collaboration avec le périodique d'ATTAC Liège. Pour plus d'informations liege@attac.org

ATTAC Maroc

L'Association Attac-Maroc (Association pour la Taxation des Transactions Financières pour l'Aide aux Citoyens) s'est constituée le 15 juillet 2000 et a déposé ses statuts auprès de la Préfecture et du Tribunal de Rabat. Ces autorités n'ont pas opposé d'interdiction à la création de notre association, comme la loi le leur permet, dans un délai de deux mois. Mais elles n'ont pas, non plus, délivré le récépissé de dépôt de dossier qui permet à l'association de mener ouvertement ses activités.

Pour tenter de mettre fin à cette situation de non- droit qui nous est extrêmement préjudiciable, notre association a envoyé des correspondances à Messieurs le Premier Ministre, le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de la Justice, le Procureur du Roi auprès du Tribunal de Première instance, qui sont restées à ce jour sans réponse.

Le refus de délivrance de ce récépissé constitue une atteinte au respect de la loi concernant le droit des associations. C'est pourquoi nous sollicitons le soutien de tous les acteurs de la société civile pour le respect du droit de notre association à une existence légale, droit indissociable de l'ensemble des libertés publiques, des droits de l'homme et d'un projet de société démocratique.

Rabat, le 10/01/2001. Mohamed El Azizi. Président de l'Association Attac-Maroc
maroc@attac.org

Masters de l'économie. Lettre à M Jack Lang

Paris le 16 janvier 2001

A M. Jack Lang
Ministre de l'éducation nationale

Monsieur le Ministre,

Dans une lettre du 26 juin dernier, je répondais à votre courrier du 17 mai (CAB : MC : CV/N° 2000-118), dans lequel vous me faisiez part de vos premières réflexions et décisions au sujet de l'affaire des Masters de l'économie, " jeu " organisé par le CIC en partenariat avec certains établissements scolaires publics. Ce " jeu " consiste à faire gérer de façon fictive par des jeunes jusqu'à 25 ans un portefeuille de valeurs mobilières de 40 000 euros pour l'optimiser en un minimum de temps. Des prix sont attribués aux lauréats, parmi lesquels un voyage à Wall Street et des consoles de jeux Playstation 2.

Vous sollicitiez l'avis d'ATTAC pour l'élaboration d'un code de bonne conduite applicable au partenariat entre les établissements scolaires et les entreprises privées, et je vous indiquais que la note de service n° 99-118 du 9 août 1999, publiée au BO du 2 septembre 1999, et relative aux " opérations, concours et journées en milieu scolaire ", me paraissait constituer une excellente référence. Elle précise en effet que " afin de garantir le respect du principe de neutralité de l'école, et comme le rappelle la



circulaire du 27 avril, il ne sera pas donné suite aux sollicitations émanant du secteur privé, dont les visées ont généralement un caractère publicitaire ou commercial ".

Je vous informais par ailleurs de notre perplexité face à la démarche des deux inspecteurs généraux, MM. André Giletta et Michel Roger, que vous aviez chargés de rédiger un rapport sur ce " jeu " et qui avaient auditionné une délégation d'ATTAC. Comme je vous l'écrivais, ces deux hauts fonctionnaires ne semblaient se poser aucune question sur le principe de l'intrusion du privé dans les établissements publics - qui semblait aller de soi à leurs yeux -, ne s'interrogeant que sur le caractère " pédagogique " ou non de l'initiation à la spéculation boursière, hors de toute considération citoyenne. Ils ne semblaient en effet guère se soucier de la présentation tendancieuse d'un " jeu " dans lequel les avantages de la Bourse sont abondamment exposés, tandis que les conséquences sociales négatives, les inégalités, voire tout simplement les risques de la spéculation sont totalement passés sous silence. J'ajoutais que, peut-être, s'agissait-il seulement d'une impression ressentie par notre délégation, que le rapport de ces deux inspecteurs viendrait infirmer. N'ayant pas reçu communication de ce document, je ne suis pas en mesure de lever ce doute.

On aurait pu imaginer que le CIC, prenant acte de la " surprise " que vous aviez éprouvée en découvrant l'existence de ce " jeu " et de votre appréciation sur le caractère " non acceptable de cet état de fait " - ce sont les termes de votre lettre - aurait pris la sage décision d'y mettre un terme. Il n'en est rien. Ce groupe bancaire continue à faire de la propagande sur son site en s'efforçant de trouver des professeurs servant de " parrains " et, circonstance aggravante, en ne fixant désormais aucune limite d'âge inférieure à son entreprise de racolage de futurs clients. Les inscriptions ont repris le 4 décembre et elles sont ouvertes jusqu'au 17 janvier 2001, le " challenge " se déroulant du 18 janvier au 16 mars 2001.

Cette récidive imminente scandalise les adhérents d'ATTAC, comme beaucoup d'enseignants et de parents, et, déjà, un grand nombre de nos comités locaux (l'association en compte actuellement 170) ont entrepris des démarches auprès des rectorats, des inspections académiques, et des chefs d'établissement pour que les " Masters " soient purement et simplement interdits de séjour dans le service public de l'éducation nationale. Tout porte à croire que ce mouvement va s'accélérer dans les prochains jours, qui verront le début du " challenge ". Nous ne manquerons pas d'en informer largement l'opinion.

Attentifs aux principes républicains qui guident votre action, nous attendons de vous, Monsieur le Ministre, que vous preniez une décision définitive d'interdiction de ce " jeu " - et d'éventuels autres du même acabit - dans tous les lycées et collèges.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce dossier particulièrement symbolique des tentatives de marchandisation de l'école, je vous prie, Monsieur le Ministre, de croire à l'assurance de ma haute considération.

Le Président
Bernard Cassen

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/>

Mardi : BE : LIEGE – FR : IVRY SUR SEINE – PARIS 14 – SOMMIERES – PARIS 11

Mercredi : ES : MADRID – FR: CRETEIL – PAU – HAUTE VIENNE – MARSEILLE – PARIS 11

Jeudi : BE : NAMUR – ES: MADRID – FR: FRESNES – PARIS 13 – VANNES – BORDEAUX – PARIS 20 - BLOIS

Vendredi : BE : BRUXELLES – CH: LAUSANNE – FR: GRANDE SYNTHE – BOURGES – CACHAN – LAVAL – MONTREUIL - VILLEURBANNE